



MAIRIE DE BELLEVAUX

Chef-Lieu

26 ROUTE DE THONON

74470 BELLEVAUX

Tél. 04 50 73 70 12

E.mail : secretariat@bellevaux.fr

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Bellevaux recrute pour un remplacement de CONGES MALADIE

UN(E) ATSEM

Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

A temps non-complet

du 05/01/2026 AU 31/03/2026 minimum

Grade recherché :

ATSEM principal de 2ème classe

ATSEM principal de 1ère classe

Profil recherché :

Diplômé du CAP petite enfance

Etre titulaire du concours ATSEM (apprécié)

Goût du travail avec les enfants, bonne résistance physique,

Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité,

Capacité de travail en équipe,

Disponibilité, Être patient, Capacité d'écoute auprès des enfants, fermeté si nécessaire,

Discrétion

Descriptif de l'emploi

Sous l'autorité du Maire et de la directrice de l'école,

- Accueil et encadrement des élèves lors de la garderie du matin,

- Missions d'ATSEM en classe maternelle : Assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, préparer et mettre en état de propreté le matériel servant directement aux enfants, participer à la communauté éducative.

Missions :

Garderie périscolaire : *Agent de surveillance de garderie périscolaire :*

Accueil et surveillance des élèves pendant la garderie du matin 7h30 à 8h05

Transports scolaires le matin : Assurer la surveillance des enfants qui arrivent en bus

Ecole maternelle :

Agent occupant des fonctions d'ATSEM :

- accueillir avec l'enseignant des enfants ;
- aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie ;
- surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants ;
- assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
- aménager et entretenir des locaux et des matériaux destinés aux enfants ;
- transmettre les informations ;
- participer aux projets éducatifs.

Temps de travail :

Travail les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 11h45 et 13h15 à 16h00

Travail durant les vacances pour le ménage

Annualisation du temps de travail et /ou hors temps scolaire.

Temps Non complet : Salaire annualisé : 33.33 heures hebdomadaires soit 144.30 heures/mois (plus heures complémentaires pour ménage)

- Rémunération indicative : Rémunération statutaire + régime indemnitaire RIFSEEP
- Modalités des congés annuels : durant les congés scolaires exclusivement

Envoyer votre lettre de candidature pour le 8 DECEMBRE 2025 au plus tard,

- par courrier, à l'adresse suivante :

**Monsieur le Maire
Mairie de Bellevaux
26 ROUTE DE THONON
74470 BELLEVAUX**

- par mail : **secretariat@bellevaux.fr**

Bellevaux, le 6 novembre 2025

**Jean-Louis VUAGNOUX
Maire de Bellevaux**